

Direction de la formation initiale et continue
Département de la diversité des talents et des concours

Décision complémentaire portant nomination, pour la voie Orient, de correcteurs et d'examineurs pour participer à la correction des épreuves écrites et aux épreuves orales du concours externe, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'Institut national du service public de 2025

La directrice de l'Institut national du service public

- vu le code général de la fonction publique ;
- vu le décret n° 2023-30 du 25 janvier 2023 modifié, relatif aux conditions d'accès et aux formations à l'Institut national du service public ;
- vu l'arrêté du 21 mars 2023 modifié, fixant les modalités d'organisation, la nature, la durée, les coefficients et le programme des épreuves des concours d'entrée à l'Institut national du service public et les modalités d'organisation des concours d'accès aux cycles préparatoires au concours interne et au troisième concours ;
- vu l'arrêté du 12 septembre 2024 autorisant l'ouverture des concours d'entrée à l'Institut national du service public pour la voie générale et pour la voie « Orient » pour l'année 2025 ;
- vu l'arrêté du 19 mars 2025 portant nomination, pour la voie Orient, de la présidente et des membres du jury du concours externe, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'Institut national du service public de 2025 ;
- vu la décision du 21 mars 2025 portant nomination, pour la voie Orient, de correcteurs et d'examineurs pour participer à la correction des épreuves écrites et aux épreuves orales du concours externe, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'INSP.

Décide

Sont désignés correcteurs et examinateurs pour participer à la correction des épreuves écrites et aux épreuves orales du concours externe, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'Institut national du service public de 2025 pour la voie Orient :

Mme Loriane ALEM, maîtresse de conférences ;

M. Nicolas ASLAH, administrateur de l'Etat (cadre d'Orient) ;

M. Victor BACQUES, secrétaire des affaires étrangères ;
Mme Dhiya BOUBTANE, administratrice de l'Etat ;
M. Jérôme BRESSON, conseiller des affaires étrangères hors classe ;
M. César CASTELLVI, maître de conférences ;
Mme Mélinda DUFOND, secrétaire de chancellerie de classe supérieure ;
M. Nathaniel GERNEZ, maître de conférences ;
Mme Marion GILBERT, chargée de cours ;
Mme Asli KARATAS-PICARD, enseignante ;
Mme Charlotte LERAT, secrétaire des affaires étrangères ;
M. Thierry MOREL, secrétaire des affaires étrangères ;
Mme Bénédicte PARVAZ AHMAD, interprète et traductrice ;
M. Thibaut SAMSON, secrétaire des affaires étrangères principal ;
M. Antoine STARCKY, secrétaire des affaires étrangères principal ;
M. Abdoulaye SY, enseignant ;
Mme Laure TELLIER, secrétaire de chancellerie de classe supérieure ;
M. Mouktar TRAORE, enseignant ;
Mme Anna-Cristina ZULLO, enseignante.

Fait à Strasbourg, le 23 avril 2025

Maryvonne Le Brignonen

